Compte rendu du Conseil du 27 Mars 2018

Absente excusée : M.N. PERNAUT. (Procuration à S. MACHON)

Délibérations:

• Budget 2018:

Le Maire rappelle que la CAF dégagée en 2017 n'est que de 10 000 €. La situation se dégrade d'année en année. La commission finances a étudié l'évolution des tarifs municipaux :

- La garderie passerait de 2.00 € (prix moyen) à 2.30 € (soit 33.4% du coût, le reste c'est 66.6% de participation communale)
- Le TAP reste inchangé (il disparaitra bientôt)
- La cantine reste inchangée à 4.40 €/repas (alors que les repas passent de 4.57 à 4.62 €)
- Concessions trentenaires au cimetière et columbarium : 350 € le mètre linéaire et 700 € la case pour 2 urnes.
- Tarifs de la salle polyvalente :

Augmentation de 40 € pour les extérieurs et de 30 € pour les Triorais

Tarif de mise à disposition	Avec cuisine			sans cuisine		
	1 jour (hors WE)	WE 2 jours	Mariage 3 jours	1 jour (hors WE)	WE 2 jours	Mariage 3 jours
EXTERIEUR - Associations et particuliers	347,00 €	479,00 €	534,00€	281,00€	402,00 €	Service non proposé
TRIORS - particuliers et Associations	227,00 €	293,00 €	321.00 €	183,00 €	244,00 €	
Entreprises	457,00 €	567,00€	677,00 €	391,00€	490,00€	

Les charges fixes et variables restent inchangées.

Vote des taux:

Le Maire présente les grandes lignes du projet sur la base d'une augmentation des taux d'imposition de 1% mais souligne la baisse de la dotation de l'État ainsi que la baisse de l'excédent cumulé d'année en année (environ -10 000 €/an).

Après débat, proposition de hausse de +2% soit :

- Taxe d'habitation : 14.15 %Foncier bâti : 16.55 %
- Foncier non bâti : 62.10 %
- Avis sur le projet de création d'une chambre funéraire : le Maire lit la demande d'avis de la Préfecture, Annie CHABERT-BONTOUX présente le projet.
- Déclaration d'Intention d'Aliéner : le Maire informe le Conseil Municipal de la vente de la propriété de M. et Mme BÉRARD située dans la zone Uv. Le Conseil Municipal renonce au Droit de Préemption Urbain.
- Toutes ces délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Tavaux des commissions:

Urbanisme:

Une demande de Permis de Construire de M. Lionel ROGÉ et Mme Aurore BLACHE. Construction à Lombret.

Une DP pour une extension de maison de 17 m² de M. Mathieu NICQUE.

<u>Travaux</u>: le samedi 7 Avril, la commission travaux évaluera les besoins et fera le tour des routes.

Les batteries des détecteurs incendie de la salle des fêtes devront être changées.

Agglo:

- Aménagement de la Joyeuse : une enquête publique aura lieu en mai/juin.
- Commission économique de l'Agglo : les tarifs de vente de terrains dans les ZA ont été revus (à Triors : 23€/m²)
- Projet Start Up: Travail sur les projets d'innovations, ateliers de créativité... 1000 personnes

attendues.

- CR de la Commission Culture : le Chemin des Peintres rencontre un succès grandissant. « Chemin de peintres, sculpteurs, photographes, dessinateurs... » est une manifestation culturelle et artistique qui propose au public un circuit découverte sur dix sept communes de l'Agglo. La prochaine manifestation aura lieu les 6 et 7 Octobre 2018 (voir le site de l'Agglo).
- Le Patrimoine Arménien souhaite obtenir le label « Ethnopôle »
- La culture représente le premier budget de l'Agglo.
- Nouveaux tarifs 2018, les différents investissements : projet "La Marelle".
- L'Agglo a voté le budget : la nouvelle taxe additionnelle GEMAPI va être appliquée

Questions diverses:

SIEH: toujours très largement excédentaire.

ADMR: 720 € récoltés avec la vente des bouquets de fleurs. L'ADMR remercie les donateurs.

<u>AG d'OASIS</u>: OASIS est un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) situé à Romans avec 10 salariés, 20 bénévoles. La capacité d'hébergement est utilisée en totalité. 800 repas sont servis par an.

SYTRAD: a voté son budget. A partir de 2020 tous les emballages plastiques devront être triés.

La conserverie mobile : M. Sébastien PATEL a donné des légumes. Une classe de l'école et une classe de l'IME sont venus. Le camion est financé par l'Agglo et le Département. Souci de rentabilisation à pérenniser. Projet du centenaire du 11 novembre 1918 à prévoir.

En fonction des nouveaux projets sur la commune, et dans un souci d'alternance et d'aide aux jeunes maraichers, il faudrait envisager de « faire tourner » le terrain communal vers un autre agriculteur que Olivier ARGOUD. Le Maire précise qu'il faudra le prévenir à l'avance.

Accueil des nouveaux résidents Mardi 3 Avril à 18h30 salle des associations

Demande de dérogation refusée pour scolariser un enfant de Triors sur Chatillon St Jean.

Courrier de la directrice de l'IME : un enfant de Triors est scolarisé à l'IME. Le Conseil est d'accord pour verser une subvention équivalente au coût de scolarisation des autres enfants à l'école de Triors.

Prochaine réunion du Conseil : Jeudi 26 Avril 2018 à 20 H 30.